



Conseil Communautaire
15 novembre 2018
Tavaux – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 52
Nombre de procurations : 13
Nombre de votants : 65
Date de la convocation : 07 novembre 2018
Date de publication : 23 novembre 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : J.L Bouchard, D. Bernardin, J.M Mignot, B. Guerrin suppléé par P. Ponard, B. Chevaux, G. Soldavini, J.C Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, P. Verne, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Crétet, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, F. Dray, T. Druet, J.P Fichère, J.B Gagnoux, J. Gruet, P. Jaboviste, N. Jeannet, S. Kayi, I. Mangin, S. Marchand, J.M Sermier, J. Zasempa, S. Calinon, J.L Croiserat, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, F. David, J. Regard, C. Francois, M. Boué, J.M Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet.

Délégués absents ayant donné procuration : P. Blanchet à J. Thurel, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à J.P Fichère, J.P Cuinet à J. Gruet, C. Demortier à C. Bourgeois-République, D. Germond à J.M Sermier, I. Girod à P. Jaboviste, P. Jobez à N. Jeannet, J.P Lefèvre à J.B Gagnoux, C. Nonnotte-Bouton à I. Mangin, P. Roche à S. Marchand, J.C Wambst à T. Druet, F. Macard à J.L Croiserat.

Délégués absents non suppléés et non représentés : G. Fumey, D. Michaud, J.C Lab, A. Hamdaoui, S. Hédin, J. Péchinot, E. Schlegel, I. Voutquenne, L. Bernier, J. Lombard, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot, E. Saget, G. Fernoux-Coutenet, V. Chevriaud, G. Coutrot, R. Curly, J. Lagnien.

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 146/18

Objet

Avenant aux conventions
Région / transporteurs
Arbois Tourisme, Kéolis
Monts Jura et Transdev
/CAGD – mise à jour de la
compensation tarifaire

Secrétaire de séance

Pierre PONARD

Rapporteur :

Cyriel CRETET

La Région Bourgogne Franche-Comté, autorité organisatrice de la Mobilité, met en place à compter du 1er janvier 2019 des tarifs harmonisés à l'échelle de son territoire.

Pour emprunter le réseau Mobigo (ex Jurago) sur le territoire du Grand Dole, un accord tarifaire est passé entre la Région, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les transporteurs pour que les usagers du Grand Dole utilisent les titres de transport TGD (abonnements, cartes 10 voyages) ou paient le ticket unitaire 1€, soit le tarif du ticket unitaire du réseau TGD. La différence entre ce prix et le montant du ticket unitaire Mobigo est prise en charge par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et versée au transporteur.

Il convient de mettre à jour la convention précisant cette compensation tarifaire avec les nouveaux tarifs du réseau Mobigo à compter du 1er janvier 2019.

L'article 4.1 de la convention initiale est modifié, et, sans préciser le montant qui pourra évoluer au fil du temps, indique que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole versera une compensation tarifaire à l'exploitant, à hauteur de la différence entre le prix du billet unitaire du réseau urbain et celui du billet interurbain appliqué sur le réseau Mobigo.

Les transporteurs concernés sont Kéolis Monts Jura, Arbois Tourisme et Transdev.

L'avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet d'avenant aux conventions relatives aux modalités de prise en charge des passagers commerciaux et scolaires de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sur les lignes régionales passées avec les entreprises Kéolis Monts Jura, Arbois Tourisme et Transdev,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les avenants y afférents.

Fait à Tavaux,
Le 15 novembre 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHÈRE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle EMD / Direction des Transports
- Trésorerie Principale
- Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
- Transporteurs